



SERVICES TECHNIQUES

Vire, le 21 juillet 2011

REGLEMENT DE CONSULTATION

Mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS) de niveau 2 pour les travaux du programme d'habitat – quartier de la Mercerie à Vire

Procédure :

Marché à procédure adaptée en vertu de l'article 28 du code des marchés publics.

Critères de choix :

- Prix : 60 %
- Valeur technique : 40%

Retrait du dossier et renseignements administratifs :

Contactez Melle Charuel ou M. Fleury, Services techniques – 1, rue de l'Artisanat – 14 500 Vire. Tél. : 02.31.66.27.95/02.31.66.29.45, Fax : 02.31.67.61.63, email : marches.publics@ville-vire.fr

Conditions de remise des offres :

Un dossier dûment complété sera envoyé aux Services Techniques, service Commande Publique, 1 rue de l'artisanat, 14 500 VIRE, dans une enveloppe portant la mention « marché public : ne pas ouvrir » et « Mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS) de niveau 2 pour les travaux du programme d'habitat – quartier de la Mercerie à Vire » avant le :

09 septembre 2011 à 14h00

Renseignements techniques :

Contactez M. Hébert ou M. Larivière, Services Techniques, 1, rue de l'Artisanat, 14 500 VIRE, Tél : 02.31.66.29.90